Les fondamentaux de l'animation socioculturelle <u>Un regard de professionnels-elles</u>

1.	Preambule	p. 2
2.	Fondements de l'Animation socioculturelle	p. 2
	2.1. Origine	p. 2
	2.2. Présupposés	p. 2
	2.3. Textes existants : mission, objectifs généraux	р. 3
3.	Mise en évidence des axes spécifiques qui s'imposent pour la cohésion	
	sociale	p. 3
4.	Interférence des valeurs	p. 4
	4.1. Des valeurs générales et fondamentales	p. 4
	4.2. Des valeurs spécifiques	p. 4
5	Des savoirs être essentiels en jeux	p. 5
	Conclusion	p. 5
٥.	Annexes	р. 6 р. 6
	Références bibliographiques	р. 6 р. 6
7	Liste des signataires p.7. et su	•
٠.	p.r. et su	variles
۸r	anovo :	
<u> </u>	nnexe:	
SY	YNTHESE DES CONSTATS ET DES PISTES :	p.9
àr	propos de l'usage des valeurs en animation socioculturelle	1
-	atinée de discussion du 25 septembre 2014	
1710	Constats	p.9
		•
	 Pistes 	p.11

1. Préambule

Si l'animation socioculturelle semble être bien intégrée dans le contexte des professions sociales, il apparaît cependant que les représentations que s'en font les divers acteurs sont souvent bien différentes. Certains la réduisent parfois à de l'animation sociale, voire à de l'animation tout court.

De leurs côtés, les professionnels de l'animation socioculturelle restent généralement assez discrets, soit qu'ils rencontrent de la difficulté à faire comprendre leur fonction sociale, soit qu'ils éprouvent de la pudeur à le faire, afin de ne pas trahir les finalités participatives et démocratiques des actions entreprises avec les populations.

Pourtant, plusieurs documents de référence apportent des éléments clairs sur les valeurs, les finalités, le sens de l'animation socioculturelle ou/et du travail social. Bien que ces documents aient des provenances très différentes, il est intéressant de relever que leurs sens convergent, ou bien se complètent.

Les signataires du présent document, professionnels de l'animation socioculturelle, ont tenté de rassembler les documents qui leur paraissent les plus significatifs. Ceci dans le but d'en faire une synthèse dont la diffusion aura pour but d'amorcer ou/et d'alimenter un débat qu'ils souhaitent le plus vivant et le plus profond possible sur les valeurs, les finalités, le sens des actions d'animation socioculturelle qu'ils mènent au quotidien.

2. Fondements de l'Animation socioculturelle

2.1. Origine

L'animation socioculturelle à Genève s'est construite en grande partie en référence aux courants de l'éducation populaire française et des mouvements communautaires d'Amérique Latine. Elle s'inscrit dans un mouvement d'idées dont les actions visent le développement social et culturel des individus au sein des groupes et de la collectivité dans laquelle ils évoluent.

L'action s'ancre dans l'espace local qui est le lieu permettant la mise en jeu des relations formelles et informelles; celles-ci donnent l'occasion d'expérimenter les « ingrédients » qui participent à agir pour un « bien vivre ensemble ».

2.2. Présupposés

Elle s'inscrit dans les présupposés de l'action sociale en général qui agit à partir de valeurs humanistes, démocratiques, fondées sur les droits fondamentaux, insérant dans le cadre de ses valeurs professionnelles des intentions et attentions spécifiques. La prise en compte de ces valeurs intervient en amont, à l'intérieur et en aval des actions, permettant de les questionner et de les adapter aux besoins de la mission.

La notion de valeur représente « ce qui devrait être » pour que l'individu et le groupe puissent évoluer harmonieusement (elle contient d'ailleurs dans ses racines latines l'idée de vigueur et de santé, élément qui « permet d'être »).

2.3. Textes existants : missions, objectifs généraux

Dans le contexte francophone, nous relevons diverses références significatives, qui présentent l'intérêt d'avoir été émises par des acteurs différents, tels que le Conseil de l'Europe, la CESASC (Coordination des Ecoles Suisses d'Animation Socio-Culturelle), des enseignants de la HETS, Jean-Claude Gillet, professeur à l'Université de Bordeaux. Il nous a paru important d'en proposer des synthèses en annexes de ce document, puisqu'elles ont activement éclairé notre document.

Dans les centres de loisirs genevois par exemple, le travail mené jusqu'à aujourd'hui a forgé des formes d'actions permettant de répondre aux missions et objectifs établis dans la Charte Cantonale (1993), texte fédérateur de l'ensemble des Centres et reconnu par l'ensemble des partenaires de la FASe.

Les nombreuses années d'activités ont donné lieu à une multitude d'expériences, qui ont permis d'affiner, de préciser, d'adapter et de valider les axes fondamentaux des actions menées. Ceux-ci s'imposent comme des réponses pertinentes aux besoins évoqués dans les politiques publiques, visant le renforcement de la cohésion sociale¹, soit le « mieux vivre ensemble ». Il est dès lors important que les conventions signées entre les partenaires s'inscrivent dans la reconnaissance des expertises issues du terrain.

3. <u>Mise en évidence des axes spécifiques qui s'imposent en faveur de la cohésion sociale</u>

Les axes spécifiques de l'animation socioculturelle se réalisent donc, au niveau individuel et collectif, par :

- 3.1. **des accueils permettant l'expression et le partage** des besoins, par l'écoute et l'intégration des personnes dans le tissu social du quartier.
- 3.2. un dialogue renforçant les capacités d'autonomie, favorisant la reconnaissance individuelle des personnes, la stimulation de leur émancipation et le soutien à leurs initiatives.
- 3.3. la mobilisation des processus collectifs pour agir sur le quotidien, en agissant sur l'espace local, en particulier le quartier où se jouent les liens communautaires et l'exercice de la citoyenneté.

_

Les spécialistes ont tous des définitions différentes de ce qu'est la cohésion sociale. Nous retenons pour notre part celle énoncée par le Conseil de l'Europe, à savoir : « La cohésion sociale est la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, à minimiser les disparités et à éviter la polarisation. Une société cohésive est une communauté solidaire composée d'individus libres poursuivant des buts communs par des voies démocratiques. » (Comité européen pour la cohésion sociale, 2004).

4. <u>Interférence des valeurs</u>

Les valeurs qui interfèrent en amont, au sein et en aval des actions sont issues :

4.1. Des valeurs générales et fondamentales²

Des valeurs humanistes impliquant :

- la conscience d'être concerné par le bien être commun
- la confiance en l'être humain,
- la croyance dans les capacités et potentialités des personnes
- la tolérance
- le respect et dignité de la personne
- le partage
- l'autonomie
- la responsabilité
- la capacité d'autodétermination

Des valeurs démocratiques impliquant :

- la justice sociale
- la solidarité
- la participation
- la promotion
- la citoyenneté
- la cohésion sociale

Des droits humains :

- l'égalité
- la liberté d'opinion, de conscience
- la liberté d'expression
- la liberté d'association
- la vie privée, la vie publique
- la sécurité
- l'absence de discrimination

Aux valeurs fondamentales incarnées dans l'action socioculturelle, les professionnels-les s'appliquent à y intégrer de la cohérence, de la créativité, de la compétence, de la confidentialité, du désintéressement, de l'efficacité, de l'intégrité et de la rigueur.

4.2. Des valeurs spécifiques

Dans le cadre de l'intervention de l'animation socioculturelle, la mise en œuvre de certaines valeurs spécifiques se révèle aujourd'hui être une condition à la juste réalisation de la mission définie par la Charte.

Il s'agit de la nécessité³ :

tirées de Brodeur et Berteau, p. 246. professeurs en Travail social au Quebec, notre tableau a repris leur présentation des valeurs mais dans un ordre différent.

- de la libre adhésion des personnes, situant l'individu face à ses propres choix,
- de la participation des personnes, en tant qu'acteurs au sein du tissu social,
- de créer des occasions **de solidarité et de vie communautaire**, pour expérimenter la compréhension et le partage entre les personnes,
- de faire valoir **le bien vivre ensemble**, favorisant les processus d'un changement favorable à l'individu et à la collectivité,
- de faciliter l'accès à la culture, comme moyen d'expression et d'action.

5. <u>Des savoirs être essentiels en jeux</u>

Tout fondement idéologique risque de perdre son sens s'il n'est pas accompagné d'un savoir être dans la réalisation des actions. Cela vaut tant au niveau de la réalisation des actions des professionnels que dans la coopération et les relations partenariales tant locales (associations, communes, etc...) que globales (fondations, fédérations, Etat, etc...), notamment.

Cela implique:

- de soigner les façons d'accueillir, dans la bienveillance et la « bientraitance »,
- d'être empathique, à l'écoute, créatif, en recherche de la « direction » la plus appropriée,
- d'informer, d'orienter, de faire co-exister, de faire évoluer, d'agir sur les facteurs déstructurants ou destructeurs et inversement sur ceux qui sont constructifs,
- de prendre du recul sur l'action pour adapter au mieux l'intervention,
- d'interagir avec sincérité,
- de respecter les rythmes propres à chacun ou incontournables à la réalisation d'un objectif,
- de considérer l'autre à partir de ses ressources plutôt que de ses limites,
- de mener une réflexion permanente, permettant d'agir autant sur les causes d'une situation que sur ses effets,
- d'être capable de remettre en question des pratiques et d'avoir le sens de l'autocritique,
- de favoriser une culture professionnelle mettant en valeur une éthique du dialogue permettant : le questionnement, la confrontation d'idées et d'opinions tenant compte de la complexité de nos pratiques et des réalités du terrain.

6. Conclusion

La reconnaissance de ces valeurs comme étant nécessairement associées aux actions menées en animation socioculturelle donne la possibilité aux professionnels de travailler en profondeur au cœur de leur mission. En effet, l'animation socioculturelle est une fonction sociale très exigeante du point de vue éthique.

Son rôle est d'œuvrer dans des niveaux « informels » en insérant ses actions dans des champs du possible, en réponses aux besoins identifiés dans les politiques

inspiré de la déclaration des enseignants HETS-GE (2010) : http://www.anim.ch/pxo305/pxo content/medias/declaration des enseignants for mateurs(3).pdf

sociales. C'est la raison pour laquelle elle ne fonctionne pas par l'exécution de directives et prescriptions émanant d'instances administratives et politiques, mais bien dans le renouvellement quotidien d'expériences à même de fournir les ingrédients favorisant le développement social.

C'est ainsi que les professionnels œuvrent dans le cadre de la fertilisation du terreau qui nourrit le tissu social, au cœur des processus de changements sociaux. Ils peuvent de cette façon s'inscrire en compléments ou en remises en question des politiques établies.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES:

BRODEUR Normand et BERTEAU Ginette:

« La réflexion éthique : une dimension essentielle dans la pratique du travail social », in Deslauriers J.-P. et Hurtubise Y. : « Introduction au Travail Social », Sainte Foy : dossier de l'université de Laval, 2007.

CESASC (Coordination des Ecoles Suisses d'Animation Socio-Culturelle) :

« Animation socio-culturelle : quelles formations pour quelles pratiques ? », Lausanne, 1990. (épuisé, mais en prêt à l'infothèque de la HETS-GE, sous la cote 790.023-494 ANI).

DJAOUI Elian:

« Les organisations du secteur social. Approche psychosociologique », éd ASH, Paris, 2002.

FELDER Dominique et VUILLE Michel:

« De l'aventure à l'institution : les centres de loisirs genevois », Cahiers du service de la recherche sociologique n° 12, Genève, août 1979.

GILLET Jean-Claude:

« Animation et animateurs. Le sens de l'action », éd. L'Harmattan, Paris, 1995.

MOSER Heinz, MÜLLER Emanuel, WETTSTEIN Heinz, WILLENER Alex:

« L'animation socioculturelle. Fondements, modèles et pratiques », ies éditions, Genève, 2004.

LIENS INTERNET:

Charte cantonale des Centres de loisirs et de Rencontres, septembre 1993 : http://www.fase-web.ch/site/fondation/Lachartecantonale/index.htm

Déclaration pour l'animation socioculturelle d'enseignants de la HETS-GE, octobre 2010 :

http://www.anim.ch/pxo305/pxo content/medias/declaration des enseignants form ateurs(3).pdf.

<u>Les fondamentaux de l'animation socioculturelle</u> <u>Un regard de professionnels-elles</u>

Les professionnels de l'animation socioculturelle cidessous, déclarent adhérer pleinement au texte qui précède :

Manal AL ADJOURI BKHEET **Brigitte AELLEN** Florence ALBERTINI Isabelle ANDEREGG **Yves BELET** Jacques BERGHOLZ Coé BLANCHARD Thomas BLANCHOT Cécile CAMINADA MAGNIN **Annick CARRUZZO** Patrizia CERESA **Laurence CHAMPOD** Florence CHARVOZ **Aurélia COLLET Nicole COSSERON ROUGET** Vanessa COSTANTINI Sébastien CRAMER **Eric DAGUIN** Céline DE RIVAZ Katia DESHUSSES Jacques DESSIEX Elisa DI BIN Vital DORSAZ Florian EXCHAQUET Magali FASEL **Karim FATMI** Sylvain FELIX Jorge FERREIRA Anne FONJALLAZ Fatma FOUDHAILY **Emily FRACHEBOUD** Giordano FURLANETTO Patricia GÄHWILER Claudia GARCIA Marielle GHINET-NICOD Géraldine GILLIAND

Xavier GILLOZ Martine GREMAUD **Martin GOUMAZ** Jean-Michel HAAS Florence HAMMER Bénédicte HAROUN Pierre-André HUGGLER Vivianne IMMELE Elisabeth INNOCENTE Antonin KUMMER **Amava LACABE AZCONEGUI** Christine LEPLATENIER **Gauthier LEWERER Denis LIENGME** Henri LOUVRIER Vitor MARANTE Renata MARTINO Michèle MATTHEY Sandro MAZZEO Cherif MESSAOUD **Caroline METRAILLER** Joseph MINNITI Théa MODIS **Yves MOREL** Nicole MULLER-HAUSSER Sandra M'SIMBONA Alexandre OBERSON Jean-Yves PARICHON Salvatore PETRUZZI Philippe REYMONDIN **Arianne RIESEN** Etienne ROUGET **Nicolas ROULIN Barbara SAN ANTONIO** Gilles SANCHEZ

Nadia SCHALLER
BAZARGANPOUR
Isabelle SCHROEDER
Valentina SCHWARZ
Muriel SCHWEINHAUSER
Joël SOMMER
Julien SOUCHAUD
Gaëlle STEIGMEIER
Dominique STERN
Marta THEMO
Aleksandr THIBAUDEAU
Roger THOMET

François TORCHE
Seth VAN BEEK
Nicolas VARCHER
Anaïs VENTURI
Florence VENTURI BAEHLER
Nicolas VERNIER
Yannick VEZ
Catherine VIONNET
Sandro VUATAZ
Aude WEBER
Lise WENGER

93 signatures au 31.08.2013

<u>SYNTHESE DES CONSTATS ET DES PISTES :</u> à propos de l'usage des valeurs en animation socioculturelle

Matinée de discussion du 25 septembre 2014

La matinée a donné l'occasion à une cinquantaine de professionnels présents d'appréhender ensemble cette sensible question de la place et de l'usage des valeurs dans notre travail en animation socioculturelle. Cette démarche visait à faire des liens entre nos pratiques et le texte théorique des « Fondamentaux de l'animation socioculturelle, un regard de professionnels » de façon à voir plus précisément quels sont leurs constats que l'on peut faire sur le terrain de la place qu'occupent les valeurs dans notre travail.

Plusieurs des expériences, anecdotes ou réflexions exposées ont permis de débuter des analyses très intéressantes sur les processus qui sont en jeux. Il est apparu que la **référence aux valeurs est un outil à la mise en dialogue de nos pratiques** pour les faire valoir ou les faire évoluer au plus près des besoins que nous constatons.

L'idée a consisté à se diriger vers des réflexions positives, des énergies qui « regardent vers l'avant » en vue de dégager des pistes d'actions potentielles.

A l'intérieur de chacun des ateliers, sont ressortis des mécanismes, des aspects subtils, qui se jouent autour des valeurs. Cette synthèses trace les grandes lignes récapitulatives des ateliers, en complément aux comptes rendus des ateliers ; elle est représentative de la diversité des cheminements empruntés par les uns et les autres.

I. CONSTATS:

> A propos des questions de forme

Les valeurs traversent notre mandat et habitent nos actions:

- inscrites dans la définition de l'animation socioculturelle, comme des références,
- permettent de définir les actions, les priorités, de les ajuster et de les évaluer, selon les différents contextes spécifiques
- permettent d'œuvrer dans un processus plutôt que de répondre à des objectifs
- nous permettent chaque fois d'affiner les processus, individuels ou collectifs, hors de protocoles figés
- elles sont utiles lors de négociations et de processus de décisions comme un véritable outil de dialogue; elles nous permettent de se comprendre, de se rejoindre ou favoriser des points de rencontre autour du travail à mener

Les obligations administratives peuvent limiter le temps allouable à ces réflexions et nous éloigner du terrain; la taille de l'équipe et l'association sont des éléments qui peuvent interférer.

La représentation distincte de valeurs et sa hiérarchisation, soit le sens ou la priorité que chaque professionnel ou chaque équipe établit peut créer un jugement, un conflit, à propos

d'une même valeur entre professionnels, au sein d'une équipe, entre une équipe et son comité ou encore avec des partenaires extérieurs.

A propos des questions de fonds

Des valeurs qui créent des champs de tension: Différents exemples

Le champ de tension autour la dimension individuelle et la dimension collective de notre métier

• les dangers de « glissement » progressif du travail de la dimension collective à celui privilégiant la dimension individuelle

Plusieurs facteurs peuvent favoriser cela, tels que ;

- les tendances renforçant l'individualisme au détriment de l'action collective,
- des « injonctions » politiques ou de stratégie institutionnelle de positionnement dans le travail social,
- une solution de « facilité » pour des professionnels,
- des demandes plus pressantes d'usagers,
- etc.

Des « balises » permettant d'analyser l'approche de l'individu par le biais du collectif

- la libre adhésion
- la participation
- le bien vivre ensemble

L'équilibre/la cohérence/la dichotomie entre les valeurs personnelles, les valeurs professionnelles, les valeurs d'équipe et les valeurs inter équipes.

- Tendre à la recherche de cohérence entre nos discours et nos actions
- Veiller à transmettre à nos publics, par le biais de nos différentes approches, les notions de solidarité, empathie, créativité, participation, etc.

La notion délicate de « l'inconfort professionnel ».

- Oser la remise en question de nos actions, de notre routine, de leur renouvellement, de la prise de risque.
- garder une distance et un regard critique face « aux tendances majoritaires », « aux pressions politiques du moment », « à la logique bureaucratique » et à notre propre usure professionnelle.

L'attention particulière que nous devons porter aux potentiels autorégulateurs des groupes, des usagers, des bénévoles, etc.

• ne pas se rendre indispensable, ne pas investir un groupe si celui-ci possède en son sein les capacités d'atteindre ses objectifs,

• avoir une stratégie transparente pour favoriser l'autonomisation d'un groupe (en s'y retirant progressivement).

Multiplicité d'actions pour développer les « capabilités » ou les possibles individuels et collectifs

- tendre à associer les différents moyens d'action pour favoriser l'appropriation par les personnes de leurs ressources, « capabilités » (empowerment).
- S'éloigner de la « tentation de la toute puissance simplificatrice » et s'accorder sur le fait que l'empreinte de notre action peut s'inscrire dans la complexité du tissu social qu'avec humilité.

II. LES PISTES

Il apparaît donc important d'échanger, partager autour de ces valeurs, afin de rendre visible, expliciter et clarifier le sens profond de nos actions ainsi que l'esprit dans lequel elles se construisent.

Plusieurs pistes, moyens et outils:

- délimiter nos valeurs à l'aide de nos projets institutionnels, des autres textes de référence existants tels que la « Charte cantonal des Centres », le texte des fondamentaux et les textes auxquels ce texte fait référence
- se former sur des méthodes facilitant l'analyse et le dialogue en rapport aux valeurs
- se doter d'espaces-temps pour mettre en discussion les valeurs à tous les niveaux (équipes, comités, parents, partenaires extérieurs, partenaires FASe), en organisant
 - des moments d'intervision, des regards croisés, pour décortiquer les activités et discerner ainsi des postures professionnelles qui sont construites au quotidien en lien à nos valeurs
 - des ateliers d'échanges, des forums
- utiliser des récits basés sur des expériences de terrains, permettant de :
 - Donner de la visibilité tant à nos actions qu'aux réflexions sous-jacentes:
 - o Communiquer davantage sur nos actions et leur sens, leurs valeurs
 - o Investir les espaces publics (via collaborations)
 - o Profiter de toutes les occasions pour raconter le travail aux magistrats.
 - Décrire les processus des actions et des projets
 - o Exemplifier
 - Montrer / expliciter ce à quoi servent nos espaces d'accueils
 - Expliciter le rôle relais de nos lieux
 - Valoriser l'informel, les processus et leur lenteur, le travail de l'ombre
 - Rappeler notre engagement pour le bien commun (reconnu d'utilité publique)
 - Revaloriser la Charte cantonale, développer les fondamentaux comme leviers, tant par nos lieux que par la FAS'e

- mettre en évidence les spécificités de notre champs professionnel:
 - la valorisation de la vie associative, des projets associatifs :
 - o de la Valeur ajoutée
 - o Militance Activisme Engagement
 - La prédominance de l'importance du processus plutôt que du résultat:
 - o Revendication de la lenteur du processus participatif
 - Les conditions de la participation :
 - o Le « faire avec »
 - o Démarche par étapes
 - La nécessité de la bienveillance :
 - o Moteur de l'action
 - La reconnaissance de l'« humilité » du travail mené :
 - o Travail de l'ombre
 - La place de l'informel
 - L'ASC comme outils des habitants